

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
**PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION**

DELIBERATION DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

L'an deux mille vingt-quatre et le dix du mois d'avril à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le trois du mois d'avril 2024, s'est réuni à la salle des fêtes de Peyruis, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente

Année 2024
Séance du 10 avril 2024

N°31

**Objet : Modification de tarifs de
la régie de recettes des entrées
du Musée-Promenade**

Est nommé secrétaire de séance : Denis BAILLE

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, ARBOUX-TROMEL Corinne, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, BAILLE Denis, BENOIT Gérard, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BONNAFOUX Jeanine, BONDIL Marc, BONZI Maryse, BOURJAC Bruno, BOYER Christian, CAZERES Benoit, CHABALIER Sandrine, CHALVET Gilles (à partir du rapport n°12), COMTE Jean Paul, COSSERAT Sandrine, DECROIX Hugo, DEORSOLA Jean Paul, DE SOUZA Benoit, DOMINICI Pascale, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIAERT Claude, FONTAINE Sonia, GONCALVES Gilles, GRANET-BRUNELLO Patricia, JOUVES Marc, KUHN Francis, MOLINARI Frédéric, MULLER Emmanuel, OBELISCO Francine, PAUL Gérard, PEREIRA Georges, PIERI Bernard, REINAUDO Gilbert, RISSO Gilbert, SANCHEZ Pierre Bernard, SAGNIEZ Simone, SEJOURNE Daniel, SOLTANI Boulares, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VIVOS Patrick, ZANARTU HAYER Italo

Etaient suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
COUTON Marie Rose a donné pouvoir à MANENT Michel
SEVENIER Jean a donné pouvoir à RUGGERI Laeticia

Etaient représentés :

BARDIN Chantal a donné pouvoir à ZANARTU HAYER Italo
BASSET Françoise a donné pouvoir à BOYER Christian
BELMONTE Sylvie a donné pouvoir à VIVOS Patrick
BOGHOSSIAN Alex a donné pouvoir à ACCIAI Bruno
COCHET Brigitte a donné pouvoir à TOUSSAINT Carole
HONNORAT Michèle a donné pouvoir à CHALVET Gilles
MAGAUD Marie José a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert
MOULARD Damien a donné pouvoir à PIERI Bernard
OGGERO BAKRI Céline a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine
PAIRE Marie Claude, a donné pouvoir à DE SOUZA Benoit
PARIS Mireille a donné pouvoir à PEREIRA Georges
TEYSSIER Eliane a donné pouvoir à BLANC Michel
VOLLAIRE Nadine a donné pouvoir à KUHN Francis

Etaient excusés :

AUZET Guy, BALIQUE François, FIGUIERE Marie José, FLORES Sylvain, GRAVIERE Remy, ISOARD Christian, LAQUET Laura, PAUL Gilles, PELESTOR, Michel REBOUL Childéric, RICHAUD Véronique, SAVORNIN Béatrice, UGHETTO Wendy, URQUIZAR Danièle

Le quorum est atteint.

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2024

Application agréée E-legalite.com

Monsieur TEYSSIER Bernard, rapporteur, expose ce qui suit :

Vu la délibération n°5 du 12 avril 2017 approuvant la reprise des tarifs des régies de recettes de la boutique et des entrées du Musée-Promenade,

Vu les délibérations n°36 du 5 avril 2018, n° 23 du 10 avril 2019, n°26 du 21 avril 2021 et n° 21 du 15 juin 2022 approuvant les modifications des tarifs de la régie de recettes des entrées du Musée-Promenade,

Dans le cadre de la compétence « Gestion des équipements du géotourisme en lien avec la promotion touristique », Provence Alpes Agglomération assure la gestion de l'UNESCO Géoparc de Haute-Provence, ceci dans le cadre d'une Entente Intercommunale avec la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch.

L'UNESCO Géoparc souhaite participer à un partenariat avec les organismes bénéficiaires d'une autorisation de commercialisation pour un nouveau produit qui se déroule sur une demi-journée avec l'accompagnement d'un géologue pour une visite guidée de la dalle aux ammonites, du Musée-Promenade ainsi qu'une lecture de paysages sur les hauteurs de Digne-les-Bains.

Le tarif proposé est présenté dans le tableau ci-dessous. La gestion de cette tarification se fera à travers la régie de recettes « Entrées du Musée-Promenade »

Prestation	Tarif
Visite guidée de la Dalle aux Ammonites, du Musée-Promenade et lecture de paysages sur les hauteurs de Digne-les-Bains (1/2 journée)	30.00 €/personne

Par ailleurs, il est proposé de permettre une gratuité d'accès au Musée Promenade pour les groupes du centre médico sportif des Alpes-de-Haute-Provence accueillis dans le cadre du programme d'activités de la Maison Sports Santé.

Il convient en conséquence d'actualiser la grille tarifaire de la régie de recettes « Entrées du Musée-Promenade » figurant en annexe à la présente délibération.

Il est proposé :

- De fixer à 30 € TTC par personne le tarif proposé aux organismes bénéficiaires d'une autorisation de commercialisation pour une prestation comprenant une visite guidée de la Dalle aux Ammonites, du Musée-Promenade et une lecture de paysages sur les hauteurs de Digne-les-Bains ;
- De permettre une gratuité d'accès au Musée Promenade pour les groupes du centre médico sportif des Alpes-de-Haute-Provence accueillis dans le cadre du programme d'activités de la Maison Sport Santé ;

- D'approuver la modification en conséquence des tarifs en vigueur de la régie de recettes des entrées du Musée-Promenade selon le document joint en annexe ;
- D'autoriser Madame la Présidente à signer tout document relatif à l'application de cette décision.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après en avoir délibéré et procédé au vote

Approuve les propositions présentées

A l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

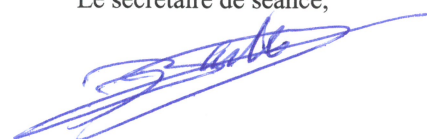
La Présidente,



Patricia GRANET-BRUNELLO



Le secrétaire de séance,



Denis BAILLE

PUBLIE LE : 22 AVR. 2024

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2024

Application agréée E-legalite.com

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20240410-31_10042024